TIGNES

L'ACTU DE LA TRANSITION DU TERRITOIRE

N°5- Mai 2024

REMISE DE LA TROISIEME FLEUR POUR TIGNES

Tignes a officiellement reçu sa 3ème fleur au label Villes et Villages Fleuris le 13 mars dernier.
En septembre 2023, le jury a eu un véritable coup de cœur pour les actions et aménagements de la commune.
Les critères n'évaluent pas seulement le fleurissement (qui compte pour 25% de la notation globale) mais plus globalement la cohérence de la démarche : gestion, valorisation, ressources naturelles, biodiversité et patrimoine matériel notamment.
Il s'agit d'un véritable projet transversal qui s'inscrit dans chacun des 4 piliers de la stratégie de transition.
Un grand bravo aux équipes et leur implication dans cette réalisation, véritable indicateur d'un cadre et d'une qualité de vie exceptionnels.
Une récompense d'autant plus remarquable au regard des conditions très exigeantes une très large partie de l'année.
Il s'agit d'une étape vers la mise en place d'un jardin botanique alpin.

PILIER 1. DISPOSER D'UNE OFFRE TOURISTIQUE MULTI-SAISON ET RESPONSABLE

LES EQUIPES DE SKI JOUENT LES PROLONGATIONS

Objectif n°5: Accompagner la mutation des périodes de préparation de ski pour les professionnels

Tignes adapte son dispositif d'ouverture des pistes de ski à destination des professionnels:
Du 6 au 8 mai, le télésiège des Lanches était ouvert pour les clubs et les formations ENSA (formation de moniteurs) ainsi que pour les détenteurs d'un forfait saison Tignes.
À la suite d'un incident technique ne permettant plus l'utilisation de ce télésiège le 9 mai, c'est le télésiège Tichot qui est remis en route jusqu'au 17 mai pour accueillir les clubs sur les stades de Tichot ainsi que l'ENSA sur la piste de Carline. Merci aux équipes pour leur flexibilité, à l'automne prochain !

VIE PRATIQUE-HANDICAP

Objectif n°5: Améliorer l'offre touristique auprès des publics handicapés

Prêt de joëlette à assistance électrique

Dans le cadre de la mission Accessibilité et Handicap, la Communauté de Communes (CCHT) **met gratuitement à disposition une joëlette, avec sa nouveauté, l'assistance électrique !**

Pour toute réservations :

Gravity Lab, 84 rue de l'edelweiss, Bourg-Saint-Maurice

04 79 09 08 72 / contact@gravitylab.fr

Pour toutes autres questions : Service accessibilité et handicap / CCHT

04 79 41 01 63 / 8 rue Saint Pierre, Séez

© Joeletteandco.com

Joëlette and Co - by Ferriol-Matrat

Le Parc national de la Vanoise et "La nature en partage"

Le 12 avril 2024, le comité annuel du mécénat « La nature en partage » s'est tenu à Paris à l'invitation du mécène GMF, via la Fondation Covéa, et en présence de représentants des parcs nationaux de France et de l'Office français de la biodiversité. Son objectif : faciliter l'accessibilité des parcs nationaux pour tous les publics.

Le mécénat a été renouvelé pour 3 ans, **la programmation annuelle du Parc national de la Vanoise concerne l'acquisition de matériel pour les publics en situation de handicap dans les refuges et l'accompagnement à un public jeune et/ou défavorisé ainsi que l'organisation d'une journée conviviale, « Montagne pour tous »,** autour d'un refuge facilement accessible, ouverte à tous les publics : jeunes et moins jeunes, familles, personnes isolées, personnes en situation de handicap ou non.

FESTIVITES DE FIN DE SAISON

Objectif n°1: Proposer une offre touristique responsable minimale annuelle

Un concert de musique électro a été organisé le samedi 4 mai à Tignespace par Tignes Développement, à destination des visiteurs mais aussi des locaux.

Ce concert clôturait une semaine de festival électro dans les restaurants d'altitude du domaine Tignes Val d'Isère qui ont bien animé cette dernière semaine de la saison. Le choix de la date du 4 mai était ambitieux, puisque la plupart des vacanciers quittait notre destination, mais l'objectif était double:

- créer une dynamique station jusqu'au dernier jour de la saison;
- créer un évènement culturel qui s'adresse autant à nos publics permanent, saisonnier, régional qu'aux public vacancier.

Avec plus de 900 personnes présentes venant de toute la haute Tarentaise, cette première est une réussite qui nous encourage à poursuivre la démarche au printemps prochain.

PILIER 2. PÉRENISER LE MODÈLE LE VIE A L'ANNÉE

RELATIONS PARENTS-ENFANTS MODE D'EMPLOI ?

Objectif n°8: Faciliter la vie à Tignes

Le quotidien rythmé de la vie familiale peut être parfois compliqué !
La crèche municipale "Les Petits Montagnards" organise la "Quinzaine de la parentalité" : des temps d'actions destinés aux parents et aux enfants.
Ces moments permettent d'échanger, de partager, de soutenir le quotidien rythmé de la vie familiale par des ateliers lecture ou cuisine et des visionnages de conférences avec des psychothérapeutes et auteurs.
L'objectif est de créer des moments conviviaux, tous ensemble, entre les parents, les enfants et l'équipe de la crèche
Cette initiative est proposée par la caf de la Savoie, via son réseau «parentalité 73».
Inscriptions: Auprès d'Ornella au 06 61 10 28 65 ou orecourse@tignes.net

PILIER 3. PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL DE TIGNES

IMAGES ET PERCEPTIONS DU PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Objectif n°12: Mieux connaître nos milieux naturels

En 2e quinzaine de mai 2024, le **Parc national de la Vanoise réalise une enquête téléphonique d'image et de perception du Parc** auprès des habitants des communes de Vanoise afin notamment de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis du Parc.
Merci de l'accueil que vous réserverez aux enquêteurs et enquêtrices.

PILIER 4. RÉDUIRE NOTRE IMPACT CARBONE

TRANSPORTS EMPLOYES

Action n°74: Améliorer l'offre de transports collectifs pour la mobilité du quotidien et notamment poursuivre les navettes domicile-travail entre Tignes et Bourg Saint Maurice

Le service et les horaires de la navette Bourg-Saint-Maurice Tignes changent pour l'intersaison, du 6 mai au 8 juillet :
pas de service les weekends et jours de vacances scolaires (zone A) les mercredis, retour depuis Val Claret à 12h05
Gratuit et sans réservation.

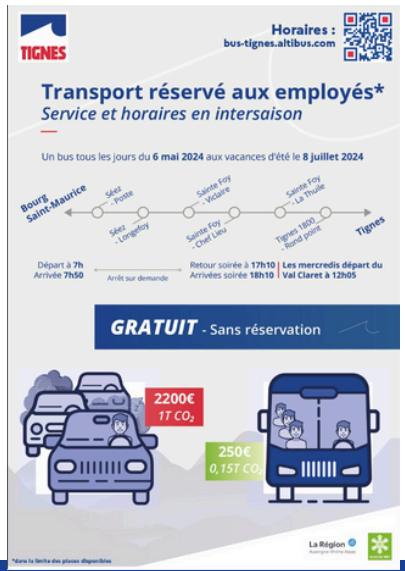

À CHACUN SA TRANSITION

AGISSEZ VOUS AUSSI...

Pour une expérience refuge réussie!
Le Parc national de la Vanoise vous informe des nouveautés cet été pour vos randonnées:

- **En Vanoise, on a l'esprit "Pique-nique zéro déchets":**

Pour la saison estivale 2024, des gardiens et gardiennes de refuges de Vanoise s'engagent dans une démarche « pique-nique zéro déchet ». **Vous prévoyez une randonnée à la journée ou sur plusieurs jours ? Emmenez vos contenants et ustensiles dans votre sac. Ce qui rejoint la démarche mise en place l'hiver sur le domaine skiable à Tignes : "j'emmène, je ramène"**

- **L'art du bivouac responsable en Vanoise :**

Le Parc national de la Vanoise se distingue par son important maillage de refuges d'altitude et d'aires de bivouac. Dans le coeur du Parc, la pratique du bivouac est autorisée en période estivale, et uniquement à proximité immédiate de certains refuges en période de gardiennage.
Par équité et respect de tous, avant votre séjour, **vous devez réserver votre emplacement auprès des gardiens de refuges.**

- **L'accueil en refuge en période de sécheresse :**

Perchés en altitude, **les refuges doivent leur eau à de petites sources de proximité, alimentées principalement par la fonte nivale et la pluie, ce qui rend cette ressource fragile.**
À chaque refuge, vous aurez à votre disposition : un point d'eau pour recharger vos gourdes, un service de restauration, un accès à des sanitaires. Dans un contexte où la ressource en eau tend à se raréfier, et pour toujours vous accueillir au mieux en refuge, le Parc national de la Vanoise a mis au point un plan de gestion de l'eau en période de sécheresse pour les refuges dont il est propriétaire. Dans tous les cas, pas d'inquiétude : si le refuge vous accueille, c'est qu'il y a encore suffisamment d'eau pour le faire.
Pour connaître la situation des refuges: https://www.vanoise-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/sejourner-dans-le-parc/en-cas-de-secheresse-gardez-lesprit-refuge

AGENDA

Du 13 au 17 mai et du 10 au 14 juin: Semaines de la parentalité

12 juin : Journée nettoyage station, ouverte à tous.

Mi-juin: Réception des travaux d'aménagement de la plaine des sports au Val Claret.